



Arrêtons la casse des bureaux de Poste !

Entre 2008 et 2023, le nombre total de points de contact de La Poste est resté globalement stable autour de 17 000, avant de monter à environ 18 000 en 2026. En apparence, La Poste peut donc dire qu'elle « maintient » son réseau et respecte le Contrat de présence postale signé entre La Poste, l'Association des maires de France et l'État.

Mais la réalité, c'est un basculement massif de la nature du réseau. En 2008, environ 2/3 des points de contact étaient des bureaux de poste et 1/3 des agences postales communales et relais commerçants. **En 2026, la tendance est inversée**, avec un peu plus d'1/3 seulement de bureaux, près de 2/3 d'agences postales et de relais commerçants, c'est-à-dire des points externalisés.

Deux dates marquent ce basculement :

2017 : le **nombre cumulé** d'agences communales et de relais commerçants dépasse celui des bureaux de poste.

2023 : le **nombre seul** d'agences postales communales dépasse à son tour celui des bureaux.

Autrement dit, La Poste ne ferme pas seulement des bureaux, **elle transforme systématiquement les bureaux en structures externalisées** : agences communales, relais commerçants, et désormais Points partenaires (nouvelle catégorie apparue dans la base publique DATANOVA, au nombre de 1 775 au 8 juin 2026).

La période Covid n'a pas ralenti ce mouvement, elle l'a accéléré : généralisation des cartes bancaires, développement du « self-care » (libre-service en bureau, sur Internet...), réduction de l'usage du numéraire, disparition de services (mandats cash urgents en 2018, mandats Western Union quasiment sortis des bureaux). Tout cela a préparé le terrain pour dire « plus besoin de guichets ni de bureaux de plein exercice ».



Il est nécessaire que les agents et cadres des bureaux de poste prennent la parole et soit force de proposition pour un service public du 21^e siècle à la hauteur des besoins de tous, usagers, clients et postiers. Ne laissons pas les dirigeants nous imposer leur vision destructrice du service public.



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr



Les enjeux pour les usagers :

- ✓ Ouverture d'un moratoire sur le dimensionnement et le maillage territorial du réseau des bureaux de poste et l'offre de services, avec les usagers et les représentants du personnel ;
- ✓ Convention de service avec les communes ou les territoires au profit d'« agences publiques » de La Poste avec reprise d'activités larges ;
- ✓ Retour des activités et élargissement de l'offre La Poste avec réouverture en bureau de plein exercice ;
- ✓ Arrêt de la sous-traitance et élargissement de l'offre de service public postal ;
- ✓ Réouverture d'un véritable service de proximité, postal et bancaire ;
- ✓ Modération tarifaire

Les enjeux pour les postières et les postiers :

- ✓ Amélioration des conditions de travail ;
- ✓ transformation des statuts précaires en CDI La Poste ;
- ✓ Intégration des facteurs guichetiers en réseau des bureaux de poste, fin des positions « mixtes » facteurs guichetiers sous-traités avec la branche courrier colis.
- ✓ Formations en présentiel, mise à niveau régulière, notamment sur le numérique ;
- ✓ Reconnaissance des qualifications par le salaire ;
- ✓ Réduction du temps de travail ;
- ✓ Ecoute et instances d'intervention des salariés et fonctionnaires de La Poste sur leur travail, pour y redonner du sens.

Avec la CGT, reprenons en main notre avenir et celui de nos métiers de service public, nous avons des propositions, les experts c'est nous, postières et postiers !

Décidons collectivement d'initiatives à mener pour l'amélioration de notre vie au travail.

Pétitions, rassemblements, Heures d'infos syndicales...

L'ETE 2026, L'ETE DES BUREAUX DE POSTE POUR TOUS

Bulletin d'adhésion



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

